

Le proverbe dans tous ses états: regard sur la recherche en parémiographie et parémiologie

Alexandra Oddo

► **To cite this version:**

Alexandra Oddo. Le proverbe dans tous ses états: regard sur la recherche en parémiographie et parémiologie. Cahiers de Lexicologie, Centre National de la Recherche Scientifique, 2017, La sémantique en France: un état des lieux (II), 10.15122/isbn.978-2-406-07412-0.p.0215 . hal-01545213

HAL Id: hal-01545213

<https://hal-univ-paris10.archives-ouvertes.fr/hal-01545213>

Submitted on 6 Nov 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE PROVERBE DANS TOUS SES ÉTATS

Regard sur la recherche
en parémiographie et en parémiologie

Alexandra Oddo

Introduction

Décrire le proverbe *dans tous ses états* peut sembler une entreprise bien vaste. Une telle entrée en matière exige donc quelques précisions puisque toute ambition d'exhaustivité dans ce domaine serait vaine, au vu du nombre de directions qu'a pu prendre, de tout temps, la recherche sur le proverbe. En France, en Europe, dans le monde, toutes les nations possèdent des proverbes et toutes ont vu fleurir des terminologies variées, des compilations, des études, des outils pour la traduction, etc. La bibliographie se rapportant aux proverbes est, au XXI^e siècle, très riche et hétéroclite, et en proposer une synthèse est un exercice qui devra se donner pour objectif de ne retenir que l'essentiel.

En raison de la perspective linguistique dans laquelle s'inscrit cette exploration, nous limiterons notre réflexion à l'évolution de cette discipline en matière de terminologie et de taxinomie et aux multiples apports qu'elle a su produire, notamment dans le domaine sémantique, en une cinquantaine d'années. Un volet sera aussi consacré aux travaux de parémiographie entrepris dans diverses langues, et sur différents supports – avec l'avènement de l'informatique – car dans le sillage de la compréhension des énoncés parémiques se pose aussi souvent la question documentaire de la prise en compte de ce matériau dans les dictionnaires.

1. Terminologie et typologie

1.1. *Une terminologie à repenser*

Depuis leurs premières manifestations écrites, une profusion de termes rattachés aux énoncés sentencieux (sentence, maxime, proverbe, *refrán*,

apophtegme, dicton, etc.) est à l'origine d'une certaine confusion terminologique dans ce domaine. Nos langues possèdent en effet une quantité invraisemblable de mots permettant de se référer aux productions langagières issues du savoir collectif et partagé, et si leur désignation la plus courante est le proverbe, il n'en reste pas moins que l'existence de synonymes ou de formes connexes rend peu aisée une approche terminologique de la question. Le renvoi à cette profusion terminologique, et à la subséquente confusion qu'elle a de tous temps entraînée, est donc souvent un passage obligé dans les introductions de dictionnaires, monographies et articles scientifiques consacrés aux proverbes (et aux locutions), qui tous s'accordent à considérer ce phénomène comme une question inhérente à l'étude de ce champ de spécialité. Ces recensements terminologiques trouveront ainsi leur place dans toutes les études, dès les origines de la discipline, comme par exemple dans *The Proverb*, de Taylor (1931), mais aussi dans les dictionnaires (Varela & Kuberth 1994 : VIII), ou encore chez les parémiographes et parémiologues, comme Gella Iturriaga ou Julia Sevilla, dont les considérations sur la terminologie ont été reprises par Anscombe (2011 : 64) :

Pour ce qui est des formes sentencieuses, la terminologie est abondante : Sevilla (1988) fournit une liste de 60 termes distincts pour le lexique parémiologique espagnol, et Gella Iturriaga (1977) en avait déjà 'listé' plus de quatre-vingt-dix, dont les plus connus sont *refrán*, *proverbio*, *adagio*, *dicho*, *sentencia*, *máxima*, *apoteagma*, etc. Il n'y a pas à ma connaissance de telles listes en français, mais la terminologie est très proche, et pose exactement les mêmes problèmes.

Une particularité de la langue espagnole par rapport à ses voisines, les langues romanes, et même par rapport aux langues d'origine germanique comme l'anglais, est cette présence d'un doublet permettant de désigner l'énoncé sentencieux : *refrán* et *proverbio*, relevée par Bizzarri (2009 : 7) :

Par rapport à des langues telles que le français, l'anglais ou encore l'italien, qui utilisent le terme proverbe « proverbe » (fr.), « proverb » (angl.) et *proverbio* (it.) pour parler de dictons populaires et savants, l'espagnol les distingue en utilisant deux appellations différentes : « *refrán* » (ancien français refrain) pour les dictons populaires, « *proverbio* » (lat. *Proverbium*) pour les érudits ; dans tous les cas, la dénomination *sententia* reste d'usage pour une deuxième forme de dictons érudits.

Cette distinction qui sépare le *refrán* du *proverbio* est souvent très effacée, même si la plupart des chercheurs s'accordent à voir dans le style, dans le

ton de la formule, un signe qui permettrait son identification à l'une ou à l'autre catégorie. Il s'agit là d'une particularité de la langue castillane, ou de la culture espagnole, qui ne l'empêche pas d'être confrontée, comme ses voisines, à cette longue liste de termes synonymes se rapportant à l'univers sentencieux. Car si l'opposition *proverbial/refrán* n'a pas vraiment de sens, surtout lorsqu'on analyse les langues naturelles dans leur ensemble, d'autres catégories peuvent s'opposer à celle du proverbe en raison de leur attribution à un auteur, la notion d'autorité étant souvent mise en avant pour distinguer les proverbes – de source anonyme et faisant intervenir un énonciateur second, la sagesse populaire matérialisée dans un ON-Locuteur¹ – des aphorismes, apophtegmes, sentences et maximes, qui exigent une mention de l'auteur, comme l'explique Anscombe (1997 : 45) en évoquant la « célèbre maxime de la Rochefoucauld », « la sentence de Fray Luis de León » ou encore « le précepte de Socrate ». Ces dénominations, sont, de nos jours, quelque peu délaissées, en raison certainement de l'oubli de l'origine (et de l'auteur) qui les a fait naître. Cette origine, qui était en quelque sorte leur signe distinctif, a fini par être oubliée et ces différentes unités ont été redistribuées dans d'autres catégories parémiques, comme l'apophtegme « Paris vaut bien une messe / Paris bien vale una misa » cité par Sevilla Muñoz (1993 : 17) et inversé, d'après la chercheuse, dans la catégorie des phrases proverbiales. D'après Rodegem (1984) enfin, il est viable de classer les parémies en sous-catégories – une dizaine pour le chercheur –, en vertu de leur caractère normatif. Si cette volonté de remettre un peu d'ordre dans un vocabulaire foisonnant et parfois peu rigoureux a alimenté bien des études elle perd toutefois son importance de nos jours. Les utilisateurs, surtout, ont tendance à considérer ces termes comme des équivalents de la désignation la plus usuelle « proverbe » (*refrán* pour l'espagnol), pourtant incapable de s'adapter à toutes les situations de discours... D'après Anscombe (1997 : 44) : « Se puede hablar de los proverbios bíblicos y de Salomón y de ninguna manera de los refranes bíblicos o de Salomón ».

Se pose ainsi la question de la validité d'une terminologie reposant sur des nuances souvent confuses, contradictoires, inopérantes dans le domaine linguistique – Anscombe (1997 : 43) relevait l'impossibilité de dégager des critères permettant de différencier ces différents termes – et, partant, incapables de servir d'outil permettant de dresser une typologie viable des énoncés sentencieux.

1 Voir Anscombe (2000 : 11) : « Évoquer un proverbe, c'est faire entendre la voix de "la sagesse des nations", "la sagesse populaire", etc., *i.e.* un ON-locuteur ».

1.2. *Naissance d'une branche linguistique de la parémiologie*

Longtemps relégués à l'ethnologie, aux folklores nationaux ou à la culture des différentes nations qui les ont créés puis « institutionnalisés », les proverbes ont souvent été écartés de la grammaire traditionnelle contemporaine et n'ont que très tard attiré l'attention des linguistes². La vivacité en langue de ces énoncés va pourtant, à cette même période, amener les linguistes à tenter d'en déchiffrer le fonctionnement. Par l'utilisation de l'archilèxème « parémie » (Buridant 1984 : 1) « qui englobe les proverbes et les formes connexes » (Sevilla Muñoz 2000 : 100), qui côtoie depuis quelques années celui d'énoncé sentencieux, on essaie d'englober sous un signifiant unique les différentes manifestations qu'ils recouvrent. Cette re-catégorisation répond à un besoin d'offrir un statut linguistique à un phénomène langagier longtemps considéré comme un produit culturel et littéraire associé au folklore des nations.

L'approche linguistique est donc récente et permet d'aborder ce phénomène linguistique en termes de syntaxe, de sémantique, de lexicque, et de pragmatique. Ce tournant « linguistique » est dans un premier temps intuitif : les tentatives de classement dans le domaine de la parémiologie ne se sont pas toujours appuyées sur des critères linguistiques, même si intuitivement, elles offraient déjà des pistes de réflexion intéressantes. Les approches comparées proverbe/dicton ou proverbe/phrase proverbiale ont contribué à conceptualiser une classification sémantique des énoncés sentencieux axée sur une différenciation entre sens phrastique et sens métaphorique, entre généricité et événementialité.

Les premières réflexions de cette discipline naissante s'orientent donc vers la recherche d'une définition permettant d'appréhender toute la complexité de l'univers proverbial. Cette complexité ouvrait même l'ouvrage de Taylor (1931), pionnier américain qui prônait son incapacité à définir le proverbe. Plus tard, seront mis en avant tour à tour la structure bipartite de ces parémies (Sevilla Muñoz 1993), leur autonomie – Casares évoque une unité complète et indépendante dès 1950 – leur opacité (Zuluaga 1980), leur vocation (Casares 1950 ; Combet 1971), leur caractère mnémotechnique et leur appartenance à certains registres de discours (Sevilla Muñoz 1993), et finalement leur style poétique, métaphorique

2 Leur importance dans les grammaires, et notamment dans les grammaires destinées à l'apprentissage des langues étrangères, à des périodes plus anciennes de notre histoire, ne fait pourtant aucun doute.

(Casares 1950, Combet 1971). Enfin, en 1970, les travaux de Greimas tentent d'apporter une réponse à la question des critères permettant l'identification des proverbes – caractères formels et sémantiques –, et favorisent par là même leur rattachement à la discipline linguistique, et plus particulièrement à la sémantique : « Les quelques explications qui précèdent sont destinées à postuler l'existence d'un domaine sémantique indépendant, en affirmant le statut formel autonome d'éléments sémiologiques qu'on appelle traditionnellement proverbes et dictons » (Greimas 1970 : 314). À noter pour finir des recherches connexes à la linguistique qui auront un impact sur les recherches ultérieures : la contrainte rythmique, par exemple, est déjà caractérisée de façon pertinente par Rodegem (1984 : 122) comme un « retour périodique d'éléments marqués ».

La toute fin du xx^e siècle marque d'ailleurs pour Claver Zuogbo (2008 : 78) l'apogée des études en parémiologie :

Buridant est une référence de la parémiologie française. C'est à lui ainsi qu'à ses collègues Greimas et Rodegem que nous devons le repositionnement de l'étude du proverbe français au début des années soixante-dix, qui fut une période de disette de la parémiologie française alors que dans les autres pôles linguistiques, l'étude du proverbe gagnait en vitalité. Ses travaux portent sur la classification des formules sentencieuses, la détermination de critères pour leur délimitation et en particulier sur l'aspect diachronique du proverbe.

Même si elles n'offrent pas encore de critères viables et exploitables en linguistique, les définitions qui vont se succéder préfigurent souvent les grandes directions de recherche qui vont se concrétiser par l'observation du fonctionnement linguistique et sémantique de ces énoncés.

1.3. *Premières approches*

Longtemps, les recherches s'articulent autour d'une série de caractéristiques formelles ou structurelles, qui sans être réellement opératoires dans le cadre d'une analyse purement linguistique, ont le mérite de constituer un socle de connaissance en la matière. Des chercheurs comme Taylor, dès la première moitié du xx^e siècle, et Kuusi, dans son sillage³, tentent de répondre à la question de la définition du proverbe. Nombreux sont ceux qui pointent, dès les premières analyses, l'aspect didactique, la vocation à enseigner et à moraliser qui caractérise ces

3 Sur les apports de Seiler, Taylor, Kuusi et Mieder à la parémiologie, voir *Le proverbe entre langues et cultures : une étude de linguistique*, Claver Zouogbo (2008 : 67-76).

énoncés. Les définitions de Seiler (1918 : 2), de Casares (1950 : 192) : *expresa un pensamiento – hecho de enseñanza, experiencia, admonición, etc.*, et de Combet (1971 : 58) :

une phrase indépendante, anonyme et notoire qui, sous une forme elliptique, directe ou de préférence figurée, exprime poétiquement un enseignement ou un avis d'ordre moral ou pratique, font état de cette spécificité permettant de vérifier l'appartenance de formules données au groupe des proverbes.

De la structure du proverbe on retiendra dès les premières études qu'elle fait polémique. Elle s'articule pour de nombreux chercheurs autour de deux membres (Sevilla Muñoz 1993 : 16) – deux idées pour Casares qui signalait déjà en 1950 (192) « un pensamiento en el que se relacionan por lo menos dos ideas » –, sans que ce critère puisse pour autant s'appliquer à l'ensemble des énoncés sentencieux. Valable pour de nombreux énoncés du type *Qui aime bien châtie bien*, il écarte de la catégorie des énoncés sentencieux des formules qui, à l'évidence, doivent lui être rattachée comme *L'habit ne fait pas le moine* ou *Les apparences sont trompeuses*, fondées sur un schéma de type « phrase canonique » et non pas sur la binarité. La question ne peut se résoudre, finalement, que dans le domaine sémantique, comme l'a fait remarquer Anscombe (2000 : 18) :

En fait, la thèse de la structure binaire des proverbes repose sur une erreur qui est fréquemment faite, et qui est celle du parallélisme logico-grammatical. [...] Il s'agit là d'une binarité sémantique que rien n'oblige à représenter par une forme binaire.

La définition du proverbe ne peut donc pas être, à l'image d'une idée reçue qui circule à son sujet, réellement brève. D'autant que la question de ce qui doit – ou ne doit pas –, sur le plan formel et sémantique, être considéré comme un « proverbe » a fait couler beaucoup d'encre. De nombreux éléments doivent être pris en considération pour le caractériser et surtout, comme le soulignait déjà Seiler, pour en délimiter des contours et des limites parfois imprécis : « il s'est également penché [Seiler] avec sa méthode sur des phrasèmes, en l'occurrence des locutions proverbiales » (Claver Zuogbo 2008 : 68).

Cette prise de position au sujet des énoncés connexes – présentant à la fois des caractéristiques similaires mais aussi des traits réellement distinctifs – comme les « phrases proverbiales », les « locutions proverbiales » ou encore les dictons constitue à notre sens une étape importante dans la réflexion sur le statut linguistique et la définition

des énoncés sentencieux sur laquelle il convient de s'attarder. Combet (1971 : 36) avait ainsi accordé une large place dans ses recherches à une « phrase proverbiale » qui « ne diffère pas des proverbes étudiés plus haut qu'en ce que, grammaticalement dépourvue d'un verbe qui précise nettement son objet, elle dépend partiellement pour livrer tout son sens, du contexte psycho-linguistique dans lequel elle s'insère ». La distinction traditionnelle qui s'établit entre le proverbe et le dicton et entre le proverbe et la phrase proverbiale constitue le premier pas vers une typologie linguistique des énoncés sentencieux au regard de leur portée métaphorique d'une part et de leur caractère générique ou événementiel d'autre part.

La distinction établie entre cette catégorie parémique et celle des proverbes a suscité de nombreuses études depuis le milieu du xx^e siècle. Ainsi Casares (1950), O'Kane (1959) et Combet (1971) tentent de proposer une définition de la phrase proverbiale qui, à chaque fois, en fait ressortir le caractère anecdotique et : « les voue bien souvent à un oubli rapide » (Combet 1971 : 33-34). Le rapprochement de deux situations, celle de l'anecdote versée dans le passé et celle du présent, permet ainsi par analogie d'appliquer ce contenu à autant de situations particulières, pour peu que la « phrase proverbiale » survive une fois que les circonstances qui l'ont motivée sont oubliées. En plus de la question de leur survie en diachronie, est ici posée clairement l'existence d'énoncés « anecdotiques » et par là même non génériques qui doivent certainement être rapprochés du concept « d'énoncé situationnel » qui sera développé plus tard par Anscombe (2000 : 10).

Autre problème de taxinomie : celui des dictons. L'approche de Combet, qui avait choisi en son temps, de distinguer les proverbes « d'expression directe » des proverbes « d'expression indirecte » (1971 : 29-30) préfigure l'association de cette catégorie d'énoncés aux dictons (Pineaux 1967 : 6) étant donné la lecture littérale de leur énoncé, qui n'exige pas de transposition sémantique pour sa compréhension, contrairement aux proverbes métaphoriques. Le concept de lecture métaphorique a été exploité plus récemment par des chercheurs français : Tamba (2000a et b, 2011) distingue un « sens phrastique littéral » et un sens « proverbial conventionnel » ou « sens formulaire ». Anscombe (1994) et Kleiber (1989, 2000) comparent les propriétés discursives des proverbes et des dictons (essentiellement météorologiques), qui sont équivalentes sur le plan argumentatif (Anscombe 1994) mais diffèrent sur le plan sémantico-référentiel (Kleiber 2000 : 45). Les dictons

météorologiques (« À la Saint Tanguy jamais vent ne languit », « Noël au balcon, Pâques au tison ») se définissent souvent par leur sens univoque qui n'exige aucun contexte pour être explicite. Axés sur le cycle climatique, le calendrier et la notion de temps y sont fondamentaux et constituent le pivot permettant d'établir un lien logique (du domaine de la croyance) entre des événements naturels. Mieder (1996 : 59-60) en a proposé une définition qui fait apparaître un schéma structurel fondé sur la notion de temporalité, de causalité et de pronostic (« Si A, entonces B » [...] la forma binaria de los refranes meteorológicos incluye « A » bajo la forma de un signo meteorológico y una fecha, así como « B » establece un pronóstico y su fecha particular).

Les travaux de Sevilla Muñoz (2000 : 101-104) sur la classification des énoncés sentencieux analysent aussi les différences entre les proverbes et les dictons, mais la chercheuse élargit l'acception du terme à d'autres domaines de l'activité humaine, dans une perspective diachronique : « Bien des dictons du travail sont tombés dans l'oubli du fait que la société rurale où ils sont nés a cédé la place à une société technologique et industrielle ». La labilité des frontières séparant les dictons et les proverbes est finalement un obstacle difficile à surmonter dans cette quête taxinomique : « Certains s'utilisent encore fréquemment, car, avec le temps, ils ont acquis un haut degré d'idiomaticité, ce qui les rapproche des proverbes moraux ; p. ex. : la parémie *Après la pluie, le beau temps* » (Sevilla Muñoz 2000 : 103).

2. Sur la parémiologie

2. 1. *Apports de la sémantique à la recherche en parémiologie*

Le bref rappel des conditions dans lesquelles s'est développée la parémiologie fait apparaître une chronologie des événements avec une étape fondamentale, les vingt dernières années du XX^e siècle, une époque charnière qui voit se succéder les observations, les hypothèses de recherche, et surtout, les résultats qui ont permis de construire la branche linguistique de la parémiologie telle que nous la connaissons aujourd'hui.

Buridant (1984 : 2-3), dans son avant-propos au volume collectif *Richesse du proverbe*, revient sur un certain nombre de « traits » constitutifs du proverbe. Son regard « en diachronie » du proverbe lui permet en effet d'associer ces énoncés à des éléments périphériques qu'il nomme

« traits d'identification ». Ce type de marqueurs introduisant les énoncés sentencieux (« comme on dit... ») est essentiel à leur définition car il est la manifestation – même *in absentia* – de la polyphonie et de l'échoïcité inhérentes à l'utilisation de tout discours rapporté et attribué à une source anonyme. Il évoque aussi dans un même temps des caractéristiques intrinsèques au message autonome que constituent les proverbes : leur lecture métaphorique et leur polyvalence d'interprétation, désignées dans sa terminologie comme « traits de spécification ».

L'apport de Rodegem (1984) à une définition sémantique du proverbe vient de la conceptualisation de sa fonction en discours et de son caractère normatif hérité de sa vocation première, celle d'avoir été, de tout temps, un argument d'autorité. Ce concept est emprunté à la rhétorique, à l'art d'organiser son argumentation et de construire son discours pour convaincre un auditoire – grâce à des opinions non prouvées mais admises par tous. D'après Rodegem (1984 : 124) « c'est la norme qui fonde ce genre d'argument. Commun dénominateur des parémies, la norme se définit comme règle élémentaire, précepte, principe servant de loi ». Une norme implicite qu'il n'est guère besoin de rappeler, puisqu'elle relève de ce qui est admis et n'a pas besoin d'être verbalisé. Le concept de norme, ou de doxa, est très productif en parémiologie : il sera développé et théorisé par Palma (2007, 2012) qui le systématisé en étudiant non seulement les proverbes attachés à la norme (« proverbes doxaux ») mais aussi ceux en désaccord avec celle-ci (« proverbes paradoxaux »).

Parmi les pistes les plus pertinentes aussi, les travaux sur la binarité des proverbes et sur le lien qui s'instaure précisément entre les deux parties d'un proverbe. Cette relation va de fait être repérée par plusieurs chercheurs comme Buridant (1984 : 2), qui parle d'implication et Riegel, qui introduit le concept du « pivot implicatif » (1986) qui sera complété par Kleiber (1994). Ces travaux fondateurs pour la branche sémantique de la parémiologie montrent que les deux idées évoquées dans le proverbe sont étroitement liées par le principe de l'implication (Kleiber 1994 : 49) :

Notre formulation fait déjà apparaître par la conjonction « si » le côté conditionnel de la restriction et indique quel est le schème sémantique des proverbes : il s'agit d'une structure implicative de type « si un homme est engagé dans telle ou telle situation (état, processus), alors il s'ensuit telle ou telle situation ».

Pourtant, comme l'explique Kleiber, cette caractéristique des proverbes bipartites qu'est l'implication ne se présente pas toujours sans

ambiguïté; il arrive souvent que les parémiologues soient obligés de se livrer à de nombreuses reformulations pour retrouver le « pivot implicatif » qui lie les deux parties de l'énoncé en raison de sa nature sémantique – loin d'être toujours littérale, l'implication peut aussi relever du sens du proverbe – comme l'explique Kleiber (1994 : 51-52) :

Ce qu'il s'agit en effet de mettre en relief, ce n'est pas le sens de la phrase qui constitue la forme du proverbe, mais bien le sens du proverbe lui-même. [...] Autrement dit que *L'argent ne fait pas le bonheur* a un sens implicatif en tant que proverbe (quelque chose du type « si un homme est riche, il n'est pas forcément heureux ») alors qu'il n'en a pas en tant que simple phrase générique.

Décrite dans un premier temps comme une implication de type conditionnel cette binarité appliquée au domaine de la parémiologie permet de dégager une structure logique de l'énoncé proverbial qui sera redéfinie par la suite dans les travaux d'Anscombe, qui rectifie le rapport conditionnel au profit d'un rapport argumentatif. La nature du lien qui unit les deux membres d'un proverbe en est alors changée et peut ainsi être décrite en vertu d'un schéma argumentatif de type « P est argument pour / implique Q » et non plus comme étant régie par une implication conditionnelle (« Si X>Y »). Le postulat de cette binarité sémantique permet de schématiser le fonctionnement de n'importe quel proverbe et par la même de vérifier l'appartenance d'un énoncé donné à la catégorie des énoncés sentencieux. Ce fonctionnement fait de la catégorie proverbe une classe homogène circonscrite et définie, et ce, quelle que soit sa forme : le proverbe se présente sous des formes variées, se coule dans un certain nombre de « matrices proverbiales » (ou « moules ») comme l'avait signalé Gómez-Jordana (2012), faites de combinaisons syntaxiques diverses qui, toujours, pourront être rattachées à l'enchaînement logique qui rend interdépendants sur le plan sémantique les deux éléments de l'énoncé.

2. 2. Parémies et énoncés sentencieux : recherche de critères opératoires pour le classement

Parallèlement, la question du fonctionnement en discours de ces unités complexes de la langue fait l'objet d'observations qui vont aboutir, d'une part, à une meilleure définition de leurs propriétés et, d'autre part, à une classification plus satisfaisante des énoncés sentencieux.

En discours, les énoncés sentencieux fonctionnent comme un code référentiel commun au locuteur et à son destinataire (Anscombe 1997 : 46), qui interagissent au sein d'une même communauté linguistique. Dans ce code commun, les proverbes sont des unités de sens préconstruites « c'est-à-dire fixé par convention pour tout locuteur, qui fait donc partie du code linguistique commun » (Kleiber 2000 : 40). Cette notion de « communauté linguistique » constitue aussi le point de départ de la théorie de la polyphonie. À la suite des travaux de Berrendonner (1981) sur la « ON-vérité », Anscombe approfondit les recherches au sujet de l'énonciateur et de la voix dans le domaine de la parémiologie (2000 : 11) :

Évoquer un proverbe, c'est faire entendre la voix de « la sagesse des nations », « la sagesse populaire », etc., i.e. un ON-locuteur. Mais dire *Les chats chassent les souris*, c'est également mettre en scène un ON-locuteur : « le savoir partagé », « la science populaire », « l'observation quotidienne ». Dans les deux cas il y a bien un énonciateur premier, même s'il est indéfini, diffus, non spécifique, et qui met à la disposition de la communauté linguistique un principe général dont il autorise ainsi l'application à des cas particuliers.

Ces travaux sur l'énonciateur et la prise en charge argumentative du proverbe ont ensuite été complétés grâce à l'apport des marqueurs médiatifs, des « expressions qui servent à indiquer l'origine du discours du locuteur, qui servent au locuteur à désigner celui qu'il présente comme étant à l'origine de son discours » (Anscombe 2011 : 68). En découlent les définitions suivantes, qui permettent de dégager une nouvelle propriété linguistique du proverbe au regard de l'origine du discours « second » – le proverbe – au sein du contexte plus large de l'énonciation. D'après Anscombe (2006 : 89-90) : « Un énoncé sentencieux est un ON-énoncé sentencieux s'il est combinable avec *comme on dit* (on a alors X = *on*). Il a un auteur anonyme (la 'sagesse populaire') ».

À l'instar des marqueurs médiatifs qui permettent d'assimiler un énoncé à la catégorie des proverbes, les marqueurs de généricité permettent à leur tour de classer ces occurrences en opposant la notion de généralité à la notion d'événementiel, caractéristique de certaines formes parémiques. Adaptée au modèle des proverbes, la théorie des stéréotypes⁴ permet de préciser le statut de phrase générique des énoncés proverbiaux dès 1989 : « Mécanismes topiques et proverbes ont en commun leur caractère de généralité, et même en fait de généricité. Ils énoncent une

4 Cette théorie axée sur les stéréotypes lexicaux a fait l'objet de nombreux articles. Pour en avoir une vision précise, voir Anscombe (2001).

généralité intemporelle, et ne peuvent donc servir à une énonciation événementielle, même à caractère général » (Anscombe 1989 : 30).

Les proverbes font partie des phrases génériques⁵ typifiantes *a priori*. Ils proposent un principe général et intemporel et caractérisent une situation par l'évocation d'un stéréotype. Catégorie qu'ils partagent avec les phrases du type *Les singes mangent des bananes* et *Les castors construisent des barrages*. D'après Anscombe (2000 : 10-12), la différence entre ces types d'énoncés repose essentiellement sur la notion d'autorité, sur l'existence d'un énonciateur premier à l'origine du discours. Pour les phrases L-sentencieuses « le point crucial est l'existence d'un "auteur", le fait qu'il soit identifiable ou pas étant secondaire » alors que pour les phrases ON-sentencieuses, elles sont combinables avec *comme on dit* en raison de l'anonymat qui caractérise leur énonciateur.

Cette propriété des phrases génériques va permettre dans un deuxième temps d'écarter les phrases situationnelles de la catégorie des énoncés sentencieux, car non génériques. Des phrases comme *Un ange passe* et *Il aura coulé de l'eau sous les ponts*, décrites par Kleiber (1989) comme des phrases idiomatiques, partagent avec les proverbes un certain nombre de traits (et peuvent être identifiées grâce aux marqueurs médiatifs) mais s'en distinguent en raison de leur caractère épisodique, non générique (Anscombe 2000 : 10). Ce groupe particulier, composé d'énoncés acceptant des marques circonstancielles et des indications d'événementialité (Anscombe 2011 : 68-73) conduit finalement le chercheur à préciser la définition de l'énoncé sentencieux (Anscombe 2011 : 72) :

Déf1 : un *énoncé proverbial* sera un ON-énoncé sentencieux générique.

Déf2 : un *énoncé situationnel* sera un ON-énoncé sentencieux non générique.

Ces précisions sur les énoncés situationnels sont indispensables car elles permettent, à défaut de les relier à la catégorie des phrases génériques, de les intégrer tout du moins dans la catégorie des énoncés sentencieux. Nous évoquions l'importance quantitative et l'intérêt qu'avaient suscité de tous temps ces « phrases proverbiales », « idiomatiques », « épisodiques » (*cf. supra*). L'importance de cette nouvelle taxinomie se mesure véritablement dans les études sur les proverbes en diachronie car ces inclassables, qui

5 Anscombe (2000 : 10) définit les phrases génériques comme des phrases qui « évoquent une propriété générale, non-événementielle, et dénotent des propriétés généralement vraies qui leur confèrent un caractère gnominique. Elles prédisent ces propriétés d'un sujet générique ». Il en distingue trois types : Les phrases génériques *a priori* analytiques, les phrases génériques typifiantes *a priori*, et les phrases génériques typifiantes locales.

ont pour beaucoup disparu de la langue actuelle, restent très présents dans les collections de proverbes à travers les siècles.

3. Sur la parémiographie : recueils et compilations

3. 1. *Recueils de proverbes depuis le Moyen Âge*

Il serait vain d'envisager d'être exhaustifs dans le domaine de la parémiographie. Cet art de « recueillir » des proverbes, de les compiler, puis plus récemment – à l'échelle de l'histoire des langues – de les gloser et les expliquer ou les traduire revêt un caractère national et patrimonial qu'il est difficile de mesurer globalement. Nous nous contenterons donc de fournir quelques indications sur les tendances fortes qui ont marqué la parémiographie au cours des siècles principalement en France, en Espagne⁶ et aux États-Unis.

Nous retiendrons pour commencer que si les recueils de proverbes sont bien plus anciens en France qu'en Espagne, ils servent dans un premier temps un même objectif scolaire et sont associés aux cours de grammaire et de traduction dans les deux pays. La traduction latine de proverbes en langues vernaculaire est un exercice qui permettra de reconstruire le patrimoine de proverbes français, comme les *Dits de Salomon et de Marcoul* de la fin du XIII^e siècle (González Rey 2010 : 146).

Les proverbiars au Moyen Âge en Espagne se limitent à deux grandes collections de la fin du XV^e siècle, le *Seniloquium*⁷ et *Refranes que dizen las viejas tras el fuego*⁸ et à deux listes scolaires de proverbes (Oddo 2013 : 14-25).

Accueillis également dans la littérature⁹ dans les deux pays dès le Moyen Âge, ils vont faire l'objet d'un recensement par Morawski (1925) pour le français et par O'Kane pour l'espagnol (1959).

6 Sur les recueils de proverbes en France, voir González Rey (2010), pour l'Espagne González Rey (2010), Darbord et Oddo (2012) et Oddo (2013).

7 García de Castro, Diego, *Seniloquium* (ca.1480), éd. par Cantalapiedra Erostarbe, Fernando et Moreno Uclés, Juan, Valencia, 2006.

8 Marqués de Santillana, Íñigo López de Mendoza (1454), *Refranes que dizen las viejas tras el fuego* (1454), éd. par Hugo O. Bizarri, Barcelona 1995.

9 « En littérature, la présence des proverbes se fait sentir dans des œuvres tenues aujourd'hui pour emblématiques d'une époque inspirée de la tradition latine, comme *Li proverbe au vilain*, collection de poèmes du XII^e siècle, chacun d'entre eux concluant sur un proverbe » (González Rey 2010 : 146).

Les collections de proverbes du Moyen Âge auront un impact important dans les siècles suivants car dans la compilation des énoncés, la tradition est un phénomène qui ne doit pas être négligé en parémiologie. Les grands proverbiens qui fleurissent à l'âge classique constituent une deuxième grande période de la parémiographie : une période de consolidation du patrimoine de proverbes et qui contribuera à la conservation de ces formes. Cette période marque une véritable volonté de compilation et d'exhaustivité dans les deux pays qui va se traduire par une production soutenue durant le XVI^e et le XVII^e siècles. Paradoxalement, elle est aussi marquée, surtout au XVII^e siècle (González Rey 2010 : 147), par une recrudescence des critiques vis-à-vis de ce genre, souvent méprisé. Face aux attaques que subit la parémiologie, la production et le recensement stagnent pendant près de deux siècles et il faudra attendre le XIX^e siècle pour les voir reflourir (González Rey 2010 : 148, Oddo 2013 : 45-49).

Pour caractériser l'époque contemporaine, on dira brièvement qu'elle montre un regain d'intérêt pour le proverbe qui va produire les premières études de la discipline ainsi que des compilations d'une grande ampleur. L'époque contemporaine se caractérise par de nouvelles explorations, notamment thématiques ou spécialisées, du matériau de proverbes. L'exemple espagnol montre au XX^e siècle une publication massive de collections spécialisées autour d'une thématique ou d'une langue régionale (Oddo 2013 : 52). Ce type de publications se décline aussi depuis quelques années en une recherche d'équivalences entre différentes langues, régionales ou nationales, comme en attestent les deux recueils spécialisés de Sevilla et Cantera (1998, 2001). Quant aux recueils spécialisés, leurs thématiques sont diverses et on peut citer pour donner quelques exemples de publications espagnoles du XX^e siècle : un *Refranero del mar* et un *Refranero médico* la même année (1944) ; un *Refranero agrícola español* (1954) ou encore un *Refranero anticlerical* (1994). À noter enfin à cette période la nécessité d'expliquer ces formes parémiologiques souvent anciennes et la publication d'ouvrages retraçant les origines, célèbres ou populaires, des proverbes et des expressions. La glose s'appuie alors aussi sur un travail d'étymologie et de lexicographie pour compléter les commentaires (González Rey 2010 : 148-149, Oddo 2013 : 52).

3.2. *Diffusion, compilations et corpus*

Pour finir ce tour d'horizon des matériaux mis à la disposition des chercheurs et du public dans le domaine de la parémiologie nous

relèverons quelques initiatives remarquables dans ce domaine en raison de leur contribution à l'essor de la discipline.

La création de revues intégralement consacrées à la parémiologie, à la fin du xx^e siècle, attire bien sûr l'attention. Au début des années 1970, la naissance de revue internationale *Proverbium* ouvre de nouveaux champs à la discipline, « dans le sillage du structuralisme, qui donnera naissance aux grandes études logico-sémantiques de Grigorij Permjakov » (Viellard, 2016). La revue *est d'abord* éditée de 1965 à 1975 par Kuusi à Helsinki, par Voigt de 1980 à 1989 à Budapest, d'où elle s'exporte aux États-Unis pour être dirigée par Mieder depuis 1986 (Viellard 2016). Une revue annuelle est aussi publiée à Madrid par Julia Sevilla Muñoz depuis 1993, *Paremia*. Tous les numéros sont actuellement disponibles en ligne sur le site Cervantes Virtual¹⁰.

Ces parémiologues sont aussi à l'origine d'une production lexicographique soutenue dans ce domaine visant à cerner d'une part la bibliographie autour de la parémiologie, et d'autre part, à recueillir, par un travail documentaire, les matériaux disponibles dans plusieurs langues. Nous citerons sans ambition d'exhaustivité *Proverbs and the Social Sciences : An Annotated International Bibliography* (2003) ou *A dictionary of American proverbs* (1992) de Mieder et les travaux de Sevilla Muñoz et Zurdo Ruiz-Ayúcar dans le cadre du projet *El Refranero multilingüe*¹¹, qui présente des proverbes espagnols sous forme de fiches proposant des informations sur leur origine, leur contexte d'emploi, leurs variantes, leurs correspondances dans diverses langues étrangères. D'autres projets, ayant cette même vocation de croisement des sources et des données grâce aux apports de l'informatique, se sont beaucoup développés depuis le début du xxi^e siècle¹². Citons, parmi les plus consultés, *DicAuPro* et *ALIENTO*.

Le projet *DicAuPro*¹³ vise à mettre en place une base de données informatisée des proverbes français, avec leurs variantes en diachronie. Grâce à l'exploitation des sources attestées dans le dictionnaire d'Émile Littré, le *Larousse du xx^e siècle*, le *Grand Larousse encyclopédique* et le *Larousse encyclopédique*, les attestations compilées dans la base de données doivent permettre, à terme, de progresser dans la description historique des énoncés sentencieux depuis le Moyen Âge. Une vocation affine se trouve à

10 <http://cvc.cervantes.es/>

11 <http://cvc.cervantes.es/lengua/refranero/>

12 Pour une vue d'ensemble voir Sevilla Muñoz 2012.

13 http://cental.uclouvain.be/dicaupro/a_propos.php

l'origine du projet ALIENTO¹⁴ (« Analyses Linguistiques Interculturelles d'Énoncés sapientiels et étude de leur Transmission de l'Orient vers l'Occident et de l'occident vers l'orient »), élaboré par l'université Nancy 2, l'Inalco et l'association de programmeurs DualSemantics. Cette recherche sur des sources anciennes vise à retracer le cheminement et la postérité d'énoncés sapientiels – le terme englobe des formes dépassant le strict cadre de l'énoncé sentencieux – et à renforcer les données documentaires autour de la tradition textuelle de ces énoncés.

Conclusion

Ce bilan, certainement trop bref, met à l'honneur les grandes avancées qu'a connues la discipline depuis la deuxième moitié du xx^e siècle. Il appelle une suite, non pas tournée vers le passé, mais vers l'avenir cette fois, car loin d'être épuisé, cet objet d'étude éveille toujours l'intérêt d'un nombre important de jeunes chercheurs qui sauront le dynamiser par des approches innovantes.

Alexandra ODDO
Université de Paris Ouest
Nanterre La Défense
alexandra.oddo@yahoo.fr

14 <http://aliento.msh-lorraine.fr/>

Bibliographie

- ANSCOMBRE Jean-Claude (1994) : « Proverbes et formes proverbiales : valeur évidentielle et argumentative », *Langue française*, 102, p. 95-107.
- ANSCOMBRE Jean-Claude (1997) : « Reflexiones críticas sobre la naturaleza y el funcionamiento de las paremias », *Paremia*, 6, p. 43-54.
- ANSCOMBRE Jean-Claude (2000) : « Paroles proverbiales et structures métriques », *Langages*, 139, p. 6-26.
- ANSCOMBRE Jean-Claude (2001) : « Le rôle du lexique dans la théorie des stéréotypes », *Langages*, vol. 35, 142, 57-76.
- ANSCOMBRE Jean-Claude (2011) : « Grandeurs et misères linguistiques de la parémiologie », *Crisol*, 14, p. 59-81.
- ANSCOMBRE Jean-Claude (2012) : « Pour une théorie linguistique du phénomène parémique », in Jean-Claude Anscombe, Bernard Darbord et Alexandra Oddo (dir.), *La parole exemplaire. Introduction à une étude linguistique des proverbes*, Paris, Armand Colin, p. 21-39.
- BERRENDONNER Alain (1981) : *Éléments de pragmatique linguistique*, Paris, Éditions de Minuit.
- BIZZARRI Hugo O. (2009) : « Le passage du proverbe à l'exemplum et de l'exemplum au proverbe », in Hugo O. Bizzarri et Martin Rhode (dir.), *Tradition des proverbes et des exempla dans l'Occident médiéval*, Berlin, New York, Walter de Gruyter, p. 7-23.
- BURIDANT Claude (1984) : « Avant-propos », in François Suard et Claude Buridant, *Richesse du proverbe*, Vol. 2. *Typologie et fonctions*, PUL, Université de Lille III, p. 1-3.
- CASARES Julio (1950) : *Introducción a la lexicografía moderna*, Madrid, Filología española.
- CLAVER ZUOGBO Jean-Philippe (2008) : *Le proverbe entre langues et cultures : une étude linguistique*, Peter Lang.
- COMBET Louis (1971) : *Recherches sur le « Refranero » castillan*, Paris, Les Belles Lettres.
- DARBORD Bernard et ODDO Alexandra (2012) : « L'évolution des proverbes », in Jean-Claude Anscombe, Bernard Darbord et Alexandra Oddo (dir.), *La parole exemplaire. Introduction à une étude linguistique des proverbes*, Paris, Armand Colin, p. 259-278.
- GÓMEZ-JORDANA Sonia (2012) : « Les moules proverbiaux en français contemporain », in Jean-Claude Anscombe, Bernard Darbord et Alexandra Oddo (dir.), *La parole exemplaire. Introduction à une étude linguistique des proverbes*, Paris, Armand Colin, p. 114-132.
- GONZALEZ-REY María Isabel (2010) : « La Parémiographie : éclosion et constitution d'une discipline à part entière », *Paremia*, 19, p. 147-158.

- KLEIBER Georges (1989) : « Sur la définition du proverbe », *Recherches Germaniques*, 2, p. 233-252.
- KLEIBER Georges (2000) : « Sur le sens des proverbes », *Langages*, 139, p. 39-58.
- MIEDER Wolfgang (1992) : *A dictionary of America proverbs*, USA, Oxford University Press.
- MIEDER Wolfgang (1996) : « Los refranes meteorológicos », *Paremia*, 5, p. 59-66.
- MIEDER Wolfgang (2003) : *Proverbs and the Social Sciences : An Annotated International Bibliography*, Baltmannsweiler, Schneider Verlag Hohengehren.
- O'KANE E. S. (1959) : *Refranes y frases proverbiales españolas de la Edad Media*, Madrid, *Anejos del Boletín de la Real Academia Española*, t. II.
- ODDO Alexandra (2013) : *Vers un refranero diachronique : analyse linguistique de l'évolution linguistique des proverbes espagnols depuis le Moyen Âge*, Limoges, Lambert Lucas.
- PALMA Silvia (2007) : *Les éléments figés de la langue. Étude comparative français-espagnol*, Paris, L'Harmattan.
- PALMA Silvia (2012) : « Proverbes doxaux et paradoxaux », in Jean-Claude Anscombre, Bernard Darbord et Alexandra Oddo (dir.), *La parole exemplaire. Introduction à une étude linguistique des proverbes. Introduction à une étude linguistique des proverbes*, Paris, Armand Colin, p. 67-80.
- PINEAUX Jacques (1967) : *Proverbes et dictons français*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », n° 706.
- RODEGEM François-Marie (1984) : « La parole proverbiale », in François Suard et Claude Buridant, *Richesse du proverbe*, Vol. 2. *Typologie et fonctions*, PUL, Université de Lille III, p. 121-129.
- SEILER Friedrich (1918) : « Das deutsche Sprichwort », Berlin, K. J. Trübner.
- SEVILLA MUÑOZ Julia (1993) : « Las paremias españolas : clasificación, definición y correspondencia francesa », *Paremia*, 2, p. 15-20.
- SEVILLA MUÑOZ Julia (2000) : « Les proverbes et phrases proverbiales français, et leur équivalence en espagnol », *Langages*, 139, p. 98-109.
- SEVILLA MUÑOZ Julia (2012) : « La constitution des corpus proverbiaux contemporains », in Jean-Claude Anscombre, Bernard Darbord et Alexandra Oddo (dir.), *La parole exemplaire. Introduction à une étude linguistique des proverbes. Introduction à une étude linguistique des proverbes*, Paris, Armand Colin, p. 375-386.
- SEVILLA MUÑOZ Julia et CANTERA ORTIZ Jesús (1998) : *877 refranes españoles con su correspondencia catalana, gallega, vasca, francesa e inglesa*, Madrid, Ed. Internacionales universitarias.
- SEVILLA MUÑOZ Julia et CANTERA ORTIZ Jesús (2001) : *1001 refranes españoles con su correspondencia en alemán, árabe, francés, inglés, italiano, polaco, provenzal y ruso*, Madrid, Ed. Internacionales universitarias.
- TAMBA Irène (2000a) : « Formules et dire proverbial », *Langages*, 139, p. 110-118.
- TAMBA Irène (2000b) : « Le sens métaphorique argumentatif des proverbes », *Cahiers de Praxématique*, 35, p. 39-57.

- TAMBA Irène (2011) : « Sens figé : idiomes et proverbes », in Jean-Claude Anscombe et Salah Mejri (dir.), *Le figement linguistique : la parole entravée*, Paris, Champion, p. 109-126.
- TAYLOR Archer (1931=1962) : *The Proverb*, Cambridge, Massachusetts, Harvard Univ. Press et Hatboro/Copenhagen, Folklore Associates-Rosenkilde and Bagger.
- VARELA Fernando et KUBARTH Hugo (1994) : *Diccionario fraseológico del español moderno*, Madrid, Gredos.
- VIELLARD Stéphane (2016) : « Introduction : de la parémiographie à la parémiologie », *Proverbes et stéréotypes : formes, forme et contextes*, Études et travaux d'Eur'ORBEM, 1, p. 7-17.
- ZULUAGA Alberto (1980) : *Introducción al estudio de las expresiones fijas*, Frankfurt, Peter Lang.